Les 6^{es} RENCONTRES DU FROMAGE FERMIER

Provence - Alpes - Côte d'Azur

Jeudi 7 octobre 2010

Carmejane LE CHAFFAUT / Digne les Bains

Actualités sur la fièvre Q caprine

- Jean-Luc CHAMPION (GDS 04)
- Elodie ROUSSET (AFSSA Sophia-Antipolis)























ACTUALITES SUR LA FIEVRE Q CAPRINE

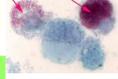
Les 6èmes RENCONTRES DU FROMAGE FERMIER PACA

Jeudi 7 octobre 2010

Elodie ROUSSET (ANSES SOPHIA ANTIPOLIS) Jean-Luc CHAMPION (GDS 04 / 83)

LA FIEVRE Q (Coxiella burnetii)

- Maladie qui atteint de nombreuses espèces animales (mammifères, oiseaux mais aussi les tiques = réservoir)
 - ⇒ Mais surtout les Ruminants (bovins, caprins, ovins)
- · Mais aussi l'Homme: c'est une Zoonose
- Germe très petit, très léger, très résistant dans le milieu extérieur (survie possible jusqu'à 2 ans)



- Germe assez fréquent dans les troupeaux pouvant provoquer des avortements
- Germe excrété par les placentas, les sécrétions vaginales, les crottes...mais aussi le lait.

LA FIEVRE Q

Avortements assez tardifs : dernier mois de gestation

+ Problèmes de mortalité néonatale

NB: Problèmes d'infertilité (Bovins)

Contamination par contact direct avec les animaux infectés et par le milieu contaminé (aérosols).

DIAGNOSTIC

Bactérioscopie (coloration de STAMP) ⇒ Suspicion

Sérologique sur au moins **6 PS** (test ELISA) **⇒ Circulation de l'infection**

PCR Quantitative sur EV ⇒ Confirmation si > 10⁴

4		



TRAITEMENT

Pour tenter **d'enrayer les avortements mais efficacité incertaine** (n'empêche ni l'infection ni l'excrétion)

Traiter tous les animaux en gestation avec TETRACYCLINE L.A. (Longue Action) à la dose de 1 ml / 10 Kg de poids.

Protocole = injections à 8-10 jours d'intervalle jusqu'à l'arrêt des avortements

LA FIEVRE Q

PREVENTION

Nouveau vaccin tué COXEVAC : A effectuer avant la lutte.

Primovaccination = 2 injections à 3 semaines d'intervalle + Rappel(s) annuel(s).

Ce vaccin nécessite une ATU (Autorisation temporaire d'utilisation)

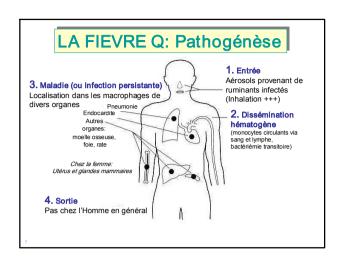
En cas de FQ, il est conseillé de vacciner le renouvellement (chevrettes, agnelles)

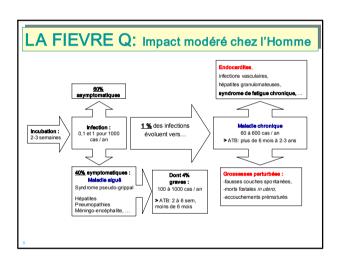
Ce vaccin est efficace pour protéger contre les avortements à FQ et semble réduire l'excrétion en particulier des primipares.

D'où son intérêt pour diminuer la pression microbienne de l'environnement et limiter ainsi les risques de contamination humaine

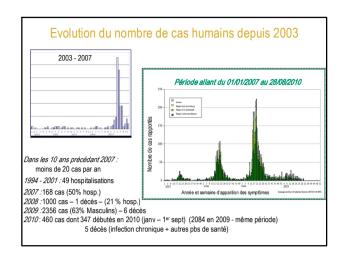
Attention le vaccin du commerce CHLAMYVAX FQ EST INEFFICACE sur la FQ

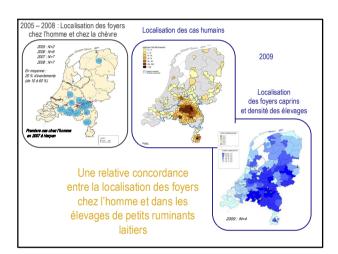
Principalement aérienne au contact d'animaux (ou produits) Dans les élevages de ruminants: - Période de la mise-bas +++ - Fumiers et lisiers (nettoyages, épandages) Contacts Aérosols Circulation dans la faune sauvage Dissémination vers la population humaine («cul de sac épidémiologique ») Dessin: Fiche SST de la MSA aur la fièbre Q (*) Statut de maladie professionnelle du régime général (tableau N°53B) et du régime agricole (tableau N°49B)











Hypothèses émises Les chèvres sont à l'origine des cas de fièvre Q humaine : ❖ Mêmes aires géographiques ❖ Succession des cas caprins et humains dans le temps ❖ Similitude génétique entre les souches isolées des animaux et celles isolées chez l'homme analyse de 251 souches issues de 17 exploitations: 1 souche prépondérante (plus réisstante, plus virulente?? ❖ Forte augmentation de la taille des exploitations caprines : des élevages pouvant atteindre 1000 à 7500 chèvres d'où l'hypothèse d'une circulation et d'une dissémination particulières de la bactèrie 52 000 élevages de petits ruminants aux Pays-Bas dont: 330 élevages de chèvres de plus de 200 animaux 40 à 50 élevages ovins laitiers Le nombre de chèvres a quadruplé depuis 1995 pour atteindre environ 350 000 individus. Le nombre de chèvres par exploitation a triplé ❖ Forte densité d'élevages caprins dans des zones très peuplées ❖ Des conditions climatologiques favorables: des printemps secs (2007-2009)

Des mesures de plus en plus drastiques : 2008-début 2009

Déclaration obligatoire en cas d'avortements (caprins / ovins)

- Elevages de moins de 100 animaux : 3 avortements sur un mois
 Elevages d'effectif supérieur : > 5% d'avortements des femelles gestantes sur un mois

Pas de visiteurs pendant 3 mois

Interdiction d'épandage du fumier pendant un minimum de trois mois suivant la détection de la fièvre Q

Vaccination volontaire fin 2008 dans une zone périfocale de celle où les cas humains ont été notifiés

Début 2009 :

- ❖Reconduite des mesures prises en 2008
- Vaccination
 - ▶ obligatoire dans les « élevages ovins caprins à risque » (Sud du Pays)
 - ▶ volontaire dans le reste des Pays-Bas

Des mesures de plus en plus drastiques : 2009

Octobre 2009:

Mise en place d'analyses PCR sur les laits de tanks

Dans les élevages infectés :Pas de visite du public / information du public, Restriction des transports, Mesures d'hygiène (Désinsectisation / dératisation, Pas de nettoyage / sortie de la littère pendant la saison de mise-bas et dans les 30 j suivants, Stockage du fumier pendant 3 mois

Décembre 2009 :

Contrôle laits de tanks (tous les 15 jours jusqu'en juillet 2010) Au 30 août 2010 : 90 élevages considérés comme infectés (+ 3 élevages ovins laitiers) près de 25 % des cheptels caprins (vs 7 % des cheptels ovins)

- Interdiction d'agrandissement des cheptels et de nouvelle installation
- Pasteurisation du lait des élevages infectés (si ce n'était déjà le cas)

Et des mesures d'urgence ...

Des mesures de plus en plus drastiques : A partir de décembre 2009

Abattage des animaux gestants

avant les mises bas dans les élevages infectés ayant vacciné ou non (décision du 09/12/2009)

62 500 chèvres et brebis concernées – 1500 boucs Abattage initié le 21 décembre 2009



de mise bas de 2010

Arrêt des mises à la reproduction (tous élevages)



Limiter l'excrétion à la saison de mise bas de 2011



Des mesures qui ne visent pas l'éradication mais la limitation de la circulation de la bactérie et la réduction du nombre de cas humains

2010 : Assouplissement des recommandations Depuis le 15 juillet pour les élevages non infectés Depuis le 15 août pour les élevages infectés Dans un contexte de baisse de l'incidence de la fièvre Q humaine Oundide Outoffspatienten 2009 Outoffspatienten 20

2010 : Assouplissement des recommandations Depuis le 15 juillet pour les élevages non infectés Depuis le 15 août pour les élevages infectés * Fin des mises bas vers le 15 mai (cf. arrêt de la mise à la reproduction depuis le 16/12/09) * Abattage de la plupart des cheptels infectés * Vaccination de l'ensemble des petits ruminants - Avant le début de la gestation - Dans les temps impartis, avec un vaccin efficace (phase l) - Suivi du protocole vaccinal

2010 : Assouplissement des recommandations

Surveillance

- Maintien de la déclaration obligatoire des avortements
- Analyses de laits de tank tous les mois
- Création d'un statut « non infecté » en cas de résultats de tank négatifs pendant un an (dont une période de mises bas) pour permettre les échanges

Maintien de mesures sanitaires

Pas d'agrandissement des cheptels ni de nouvelles installations jusqu'en juin 2011
Elevages infectés: Restrictions de mouvements, Interdiction aux visiteurs
Mesures de gestion du fumier (pas de sortie avant 30 j, stockage 150 j., bâchage)
Elevages en relation avec le public: Mise en quarantaine des animaux pendant les mises bas

Entretien de la vaccination

Conséquences à l'échelle européenne

Saisie des agences sanitaires nationales et européennes et adoption de différents avis

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) – Avis adopté le 27 Avril 2010

Evaluation des risques liés à la fièvre Q et de l'efficacité de différentes options de lutte comme la vaccination, les traitements pharmaceutiques, les restrictions de mouvements, l'abattage d'animaux, etc...

- Anses Avis du 17 juillet 2010: Auto-saisine sur le risque de contamination humaine par le lait
 - Pas de changement dans l'épidémiologie des pays frontaliers:
 - Belgique:
 Pas de cas groupés
 Mas en place d'un programme de surveillance sur le lat des chepteis ovins et caprins / investigations en cas d'avortements
 Allemagne:
 Pasteurisation du lait dans les élevages infectés
 - - ▶ Pas d'augmentation du nombre de cas humains en 2009
 ▶ Pas de signe d'une augmentation du risque chez les animaux

France: Pas de cas groupés récents

4 cas groupés au cours de ces dernières années

Année	Période	Localisation	Nombre de cas cliniques (nombre et% d'hospitalisations)	Nore de cas / nore témoins	Facteurs météorologiques
1996	Mars - Juin	Briançon (Htes-Alpes)	29 (12 soit 41,4 %)	29 / 39	
2000	Octobre - Décembre	Montoison (Drôme)	10 : 7 cas certains et 3 probables Pas de formes graves	10 / 47	Automne doux Prédominance des vents du Sud
2002	Juin - Novembre	Vallée de Chamonix (Hte-Savoie)	113 : 80 cas certains et 33 probables (16 soit 20 % des 80 cas cliniques)	26 / 102	Deux périodes de forte sécheresse Vents dominants descendant la vallée
2007	Mars - Mai	Florac (Lozère)	18 : 14 cas certains et 4 probables (4 soit 22% des cas confirmés)	15 / 107	Précipitations mais températures élevées Prédominance de vents de nord-ouest

NB:En 2009 une épidémie accidentelle dans une usine du Maine et Loire (50 cas)

Transmission aérienne commune aux 4 épisodes de cas groupés

Briançon :



Exposition à un abattoir d'ovins et caprins Stockage des déchets en plein air

Présence de paille, de fumier dans la fosse

d'aérosols contaminés

AVIS DE L'EFSA (3 Questions) Globalement un manque de données en UE Evaluation de l'importance de la FQ en UE pour mieux comprendre la prévalence et la distribution de la maladie et de l'infection chez les ruminants domestiques et l'Homme. Infection des ruminants domestiques courante mais maladie rare. La FQ est une zoonose à impact de santé publique limité dans l'UE, mais dans certaines circonstances épidémiologiques et pour des groupes à risque particuliers, cet impact peut être important. AVIS DE L'EFSA (3 Questions) ·Evaluation des facteurs de risque de la survenue de la FQ et sa persistance dans l'élevage et le risque lié pour l'homme. Grande incertitude quant à l'importance relative des facteurs de risque mais néanmoins: Association entre infection humaine et petits ruminants Proximité animaux et population humaine en particulier lors des mises bas (et dans le cas des avortements des chèvres) Conditions climatiques: temps venteux et sec Environnement: relargage et dissémination à partir d'animaux hôtes infectés Les facteurs qui mènent à des épidémies de FQ humaine ne sont pas entièrement compris

AVIS DE L'EFSA (3 Questions)

Evaluation de l'efficacité et de la pertinence des moyens de maitrise de la maladie (maitrise à l'intérieur du troupeau, entre troupeaux et vis-à-vis de l'homme).

Grand niveau d'incertitude quant à l'efficacité de la maitrise car peu d'informations publiées et il est vraisemblable que ces moyens doivent être utilisés en combinaison.

Ce sont, par ordre d'importance:

Vaccination préventive, gestion du fumier, modification des caractéristiques de la ferme, gestion de la tonte, zones de mises bas séparées, enlèvement des matières à risque, interdiction des visiteurs, contrôles des autres réservoirs animaux et le contrôle des tiques.

NB: Efficacité vaccination préventive > vaccination de foyer Vaccination animaux non infectés > infectés

AVIS DE L'EFSA (Commentaires généraux)

- Nécessité de collecter des données harmonisées en UE, d'identifier rapidement et déclarer les épisodes abortifs à FQ, d'échanger précocement les informations entre vétérinaires et médecins.
- Approfondir les recherches sur virulence et génotype, spécificité d'hôte, facteurs influençant l'infection, excrétion et transmission, survie dans l'environnement...
- Evaluer l'efficacité des options de maitrise
- Accroitre la vigilance des éleveurs et vétérinaires sur cette maladie
- Déterminer le rôle des aliments comme véhicule de transmission de cette bactérie zoonotique aux humains

AVIS DE L'EFSA

Conclusions et Recommandations « concernant la **sécurité des aliments** »

- Infection chez personnes exposées professionnellement est due à l'inhalation d'aérosols infectés
- · C. burnetii est excrétée dans le lait des animaux infectés
- Le lait et les produits laitiers contaminés sont des sources d'exposition des humains et leur consommation peut être associée à des séroconversions mais il n'y a pas de preuve concluante que cette consommation conduise à de la Fièvre Q clinique

AVIS DE L'ANSES (AFSSA)

Auto-saisine sur le Lait cru (juillet 2010)

Le lait cru des Ruminants est fréquemment contaminé par Coxiella burnetil.

Le risque de la maladie pour l'homme par ingestion (voie digestive) est:

- · Nul à quasi nul pour la population générale
- Minime pour des personnes qui présentent des facteurs aggravants (femmes enceintes, patients souffrant de valvulopathie ou immunodéprimés)

La contamination humaine se fait par voie aérienne

SONDAGE FQ CAPRINE 2008

Dans 2 départements de la région PACA

28 troupeaux dépistés :

(10 dans un département et 18 dans l'autre)

SEROLOGIES:

1055 Prises de sang réalisées (environ 1 mois après mise bas)

(soit une moyenne de 38 PS par troupeau).

30 PS dans les troupeaux < 40 chèvres

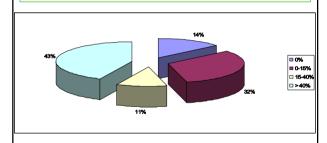
40 PS dans les troupeaux de 40-80 chèvres

- 50 PS dans les troupeaux > 80 chèvres

PCR sur Ecouvillons Vaginaux (au même moment) 18 EV réalisés dans chaque troupeau

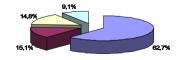
- 6 sur des primipares
- 6 sur les bipares et tripares
- 6 sur les multipares > tripares

FQ: Répartition des 28 troupeaux caprins selon leur taux d'infection



Plus de 4 troupeaux sur 10 ont plus de 40% d'animaux séropositifs

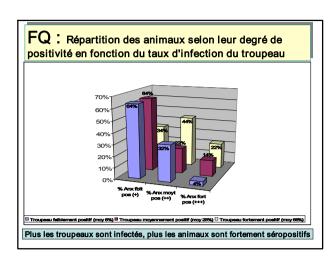
FQ: Répartition des 1055 animaux dépistés selon leur résultat sérologique 333 POSITIFS SOIT 32%

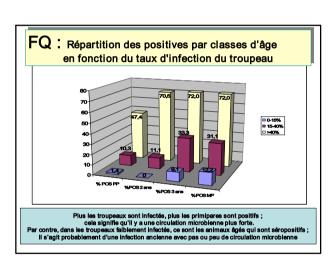


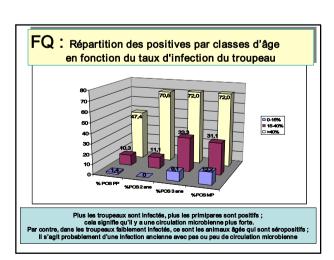
■ NEGATIES

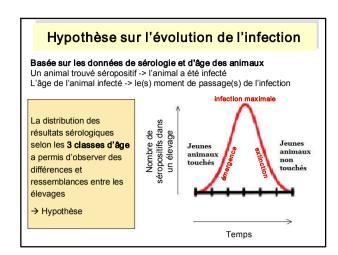
■ faiblement positif (+)
□ moyennement positif (++)

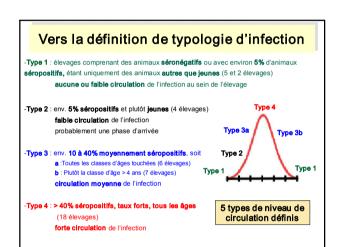
Globalement environ 1/3 d'animaux positifs

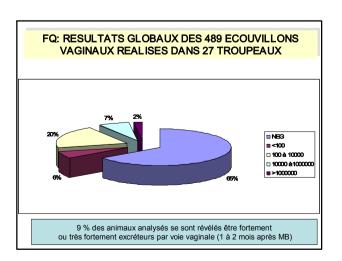


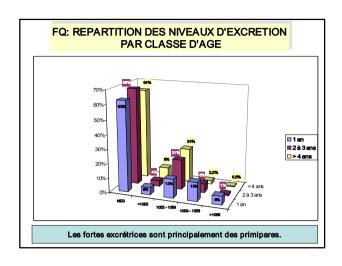


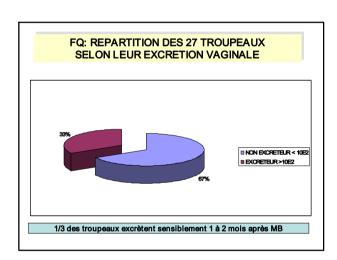


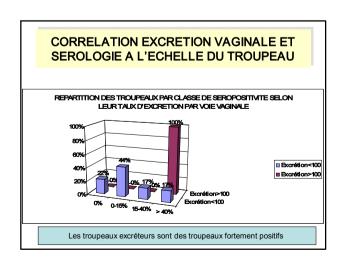


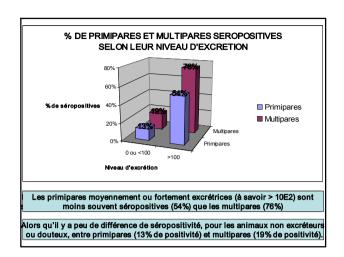










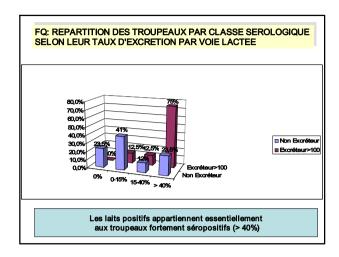


DEGRE D'INTENSITE DE LA REPONSE SEROLOGIQUE ET NIVEAUX D'EXCRETION

AFROLOGIF 5110 1 101	NIVEAUX D'EXCRETION		
SEROLOGIE ELISA LSI	NEG et < 10 ²	10 ² - 10 ⁴	> 104
NEGATIF	283 (87%)	27 (8%)	16 (5%)
POSITIF+	33 (45%)	32 (44%)	8 (11%)
POSITIF ++	20 (36%)	25 (44%)	11 (20%)
POSITIF +++	7 (26%)	13 (48%)	7 (26%)

La proportion d'animaux séronégatifs fortement excréteurs > 10E4 est de 5% Par classe de degré de séropositivité (léger, moyen, fort), la proportion d'animaux fortement excréteurs > 10E4 dans chacune de ces classes est de plus en plus grande passant de 11% pour les séropositifs légers à 26% pour les fortement positifs.

REPARTITION DES 25 TROUPEAUX SELON LEUR EXCRETION LACTEE (LAIT DE TANK) 25 laits de tank ont été analysés par PCR 8 laits ont eu des résultats positifs (entre 10E2 et 10E4) (moyenne des log = 2,65) soit 32% de Positivité et 17 laits ont été dépistés totalement négatifs.



SONDAGE FQ: CONCLUSION

Il y a une assez bonne corrélation à l'échelle du troupeau entre :

d'une part excrétion par voie vaginale et excrétion lactée et d'autre part excrétion et fort taux de séropositivité même s'il peut y avoir individuellement des animaux séronégatifs excréteurs

et des animaux fortement séropositifs non excréteurs.

A l'échelle du troupeau un fort taux de séropositivité, supérieur à 40%, a souvent pour conséquence une excrétion (environ 3/4 des troupeaux)

Proposition d'un plan de maîtrise dans le cadre de l'ACERSA



Élevages cliniquement atteints de fièvre Q



Modalités de diagnostic Moyens sanitaires et médicaux de lutte

Plan à évaluer et destiné à évoluer ...

Élevages cliniquement atteints de FQ

✓les conséquences cliniques et économiques : Avortements et mortalité néonatale

généralement plus marqués en élevages caprins, (caprins >> ovins > bovins)

✓ le risque de transmission :

- la quantité bactérienne excrétée +++
 nombre de femelles excrétrices
 charge bactérienne par chaque femelle
- une excrétion durable plusieurs saisons de mise bas (massivement chez les chèvres)

√ le diagnostic :

Suspicion clinique, Analyses de laboratoire et Démarche diagnostique

Suspicion clinique

Tout épisode d'avortements en fin de gestation Impose la réalisation d'un diagnostic **différentiel**

Analyses de laboratoire pour la fièvre Q caprine

Bactériologie par PCR, méthode de choix

- sur placenta ou mucus vaginal des avortés ou sur tissus d'avorton → éc. vaginal privilégié
- pour 2 à 6 chèvres ayant avorté depuis moins de 8 jours

Résultats PCR (quantitative de préférence) positifs =

<u>Valeur seuil</u> de \ge 10⁴ bactéries par éc. vaginal ou g de placenta <u>Pas de seuil</u> pour les tissus d'avortons

« Le fait d'identifier Coxiella burnetii dans l'avorton est spécifique de sa responsabilité dans la clinique.

Analyses de sérums en ELISA (kit le plus sensible conseillé)

Analyses de $\mbox{{\it groupe}}$ requises uniquement si :

- un seul résultat PCRq est $\geq 10^4$
- le nombre de prélèvements requis pour la PCR est < 2

Résultat positif = Séroprévalence ≥ 50%

Si possible pour 10 chèvres (ou brebis) ayant avorté ou à problème de reproduction depuis plus de 15 jours à 3 semaines

au seuil de positivité du fabriquant

1	6
- 1	v

Démarche diagnostique pour la	fièvre Q		
A: la fièvre Q est la cause abortive B: la fièvre Q n'est pas exclue C: la fièvre Q n'est pas la cause			
2 PCR +- C EMODIGIO B	Refaire PCR sur nouvel avortement Surveiller l'évolution de la clinique 1 année à partir du 1er avortement		

Moyens sanitaires et médicaux

- Mesures offensives pour diminuer la pression d'infection et contrôler la circulation bactérienne au sein des élevages cliniquement atteints
 - Mesures pour limiter la dissémination bactérienne dans l'environnement des élevages infectés (en particulier, l'impact clinique dans les élevages voisins)
 - 3) Outils médicaux (vaccins, antibiotiques)

Différentes mesures offensives <u>dans</u> les élevages atteints :

∜Précautions lors des mises bas

- > isolement des femelles malades (jusqu'à disparition des écoulements)
- > mise bas normales à l'intérieur et non dans les parcs extérieurs
- > collecte des matières virulentes (placenta et avortons)

et destruction (incinération, équarrissage avec

pré-stockage à l'abri des carnivores)

∜Gestion des locaux d'élevages et des effluents

- > mesures de nettoyage et de désinfection à réaliser :
 -décapage à la vapeur sous pression (calfeutrage des locaux pendant
 l'opération), jus récupérés et traitement à la cyanamide calcique (0.6%) 8 jours
 -ou bien protection sur les fumiers, augmentation de la fréquence de curage
- ∜Anti-rongeurs, désinsectisation, exclusion chiens et chats des locaux

Différentes mesures pour limiter la dissémination autour : ∜Traitement des fumiers, gestion des effluents > limitation des aérosols : tas recouverts (bâche) ou filets brise-vent > décontamination : à l'aide du compostage (température ~70°C) > conditions d'épandage : par temps calme, en période humide (non pluvieux), voire enfouissement via labour immédiat après épandage > fumiers à ne pas utiliser sur les prairies de pâture, dans les jardins ∜Gestion de la circulation des animaux > précautions vis-à-vis des femelles malades et de celles en gestation Précautions concernant le matériel et les véhicules > hygiène générale : nettoyage, pédiluve, gants et tenues jetables (avortement et mise bas, manipulation des fumiers, transport) Outils médicaux (vaccins, antibiotiques): **Antibiotiques** excrétion bactérienne non montrées

Schéma vaccinal chez les caprins

☼ Vaccin à utiliser : Coxevac(*) composé de bactéries en phase 1 ♥ Protection montrée contre Avortements et Excrétion bactérienne ☼ Modalités d'utilisation : primo-vaccination avec 2 injections

> et rappel(s) annuel(s) - Avant la mise à reproduction -

sous-cutanées à 3 semaines d'intervalle

Laissée à l'appréciation du vétérinaire traitant

Objectifs recherchés:

- → Protection des animaux sensibles à l'infection (= indemnes)
- → Réduction de l'excrétion bactérienne chez les infectés ?
- → Assainissement progressif à l'échelle de l'élevage ?



∜Vaccins

la 1ère année :

- cibler le pré-troupeau (et tout jeune animal introduit) vacciner au plus tôt, à l'âge de 3 à 4 mois
- éventuellement, les adultes (6 sem. avant lutte ou IA) les 3 années suivantes (à minima ou durée renouvellement) : vaccination du pré-troupeau et rappels annuels

FQ: Études en élevages



Évaluation de la vaccination :

Chez les caprins

ANICAP en Poitou-Charentes AFSSA et GDS Sud Est

Objectifs (ETUDE ANICAP)

 Mesurer l'effet protecteur sur les animaux sains (séronégatifs et non excréteurs)



Diminution de l'incidence ?

 Évaluer la réduction de l'excrétion chez les animaux infectés déjà confrontés à la bactérie

Réduction de la fréquence des animaux excréteurs (peu probable) ? Réduction quantitative de l'excrétion (intensité) ?

Protocole

3 élevages dont un composé quasi exclusivement de primipares (constitution de cheptel) Deux périodes de mises-bas

Episode abortif survenu en début d'année au cours de la seconde période de mise – bas Suivi d'une fraction du cheptel uniquement (1148 chèvres)

Allotement en fonction du statut initial (Séro et PCR sur écouvillons vaginaux)

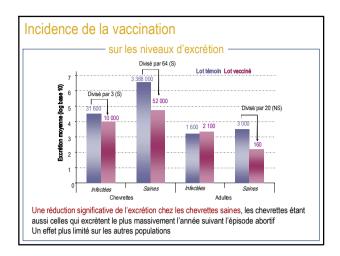
Une situation n'optimisant pas l'action de la vaccination

Délai lors de la mise en œuvre du protocole

Délai entre l'établissement du statut et :
 la réalisation de la vaccination
 (adultes : 7 à 50 j., chevrettes : 4 à 28 j.)
 l'acquisition de l'immunité
 (cf. 2 injections + 15 j av. immunisation)

Niveau de couverture vaccinale et durée du suivi

 Vaccination d'environ 50 % des animaux
 Suivi limité à une campagne de vaccination sans doute insuffisant pour mesurer l'impact sur la circulation de la bactérie



Incidence de la vaccination Effet sur la clinique (avortements, mortinatalité, chevreaux chétifs) Réduction des signes cliniques limitée mais significative (ct. peu de cas cliniques la seconde année) Observation surtout chez les jeunes Effet sur la fréquence d'excrétion Non significatif : 90 % d'infections dans les deux lots En milieu infecté (forte prévalence), lors d'un épisode abortif important : Pas de « protection » des animaux non infectés

La vaccination, outil d'intervention en élevage * En élevage infecté Vaccination du pré-troupeau pendant une longue période (au moins jusqu'à renouvellement du troupeau) Mesure participant à la maîtrise de la circulation de la bactérie et des risques cliniques correspondants. * Dans des situations « à risque » Cf. mélange d'animaux à statut infectieux différents (infectés) avec, parallèlement, augmentation des risques d'excrétion et de circulation importante de la bactèrie. En cas de constitution de cheptel: envisager la vaccination des chevrettes avant ou, au plus tard, au moment de leur introduction dans l'exploitation En cas d'agrandissement de troupeau: envisager d'évaluer la situation sanitaire du cheptel introducteur (sondage sérologique) Si existence de lot(s) largement séronégatif(s) envisager leur vaccination en plus de celle des chevrettes introduites

SUIVI EXCRETION DANS UN TROUPEAU PACA APRES VACCINATION REGULIERE DES CHEVRETTES (+ rappel annuel) SUITE A UN EPISODE ABORTIF A FIEVRE Q RESULTATS EXCRETIONEM MOYENNE log PCR RESULTATS EXCRETIONEM MOYENNE log PCR Tolument of the 15/20 of the 15/20

FQ: CONCLUSION

- En cas d'épisode abortif les 2 principales mesures à prendre sont:
 - ➤ Destruction avortons et placentas ➤ Gestion du fumier
- La vaccination est un outil intéressant à moyen et long terme car:
 - ➤ Evite les avortements
 - ➤ Permet une réduction d'excrétion en particulier des primipares





Merci de votre attention